

**OBJECTIF GENERAL**

Cette formation permet aux participants d'avoir une vision claire des achats innovants en y intégrant les textes réglementaires très récents. Ainsi les participants pourront développer de nouvelles compétences achats et mener les actions adéquates.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Cerner les enjeux de l'achat public en matière d'innovation ;
- Connaître le champ d'application du cadre réglementaire ;
- Construire une RFI dans le cadre d'un sourcing ;
- Développer de nouvelles pratiques achats pour capter de l'innovation.

**ÉVALUATION ET SANCTION**

La formation est évaluée par le biais d'une fiche d'évaluation qui porte à la fois sur les aspects organisationnel, méthodologique et pédagogique de la formation ainsi que sur la réponse aux attentes des stagiaires. La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

**DURÉE ET MODALITÉS**
**D'ORGANISATION**

- Durée de la formation : 1 jour
- Horaires de la formation : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30
- Lieu : présentiel ou distanciel
- Prix : sur devis

**CONTENU**

*L'implication croissante des achats dans l'innovation conduit à une spécialisation du métier d'acheteur. De nouveaux profils apparaissent sur des projets transverses, capables de piloter des initiatives stratégiques qui allient l'amont et l'aval du processus achat. La fonction achat a un rôle primordial pour capter l'innovation et cette formation est déterminante pour vous donner les clés de la réussite et mener à bien vos projets achats.*

- Cerner les enjeux de l'achat public en matière d'innovation et devenir un acteur reconnu dans ce domaine
  - Les enjeux environnementaux et sociaux,
  - Le positionnement et le rôle de l'acheteur,
  - La place de l'acheteur dans la french tech,
  - De nouvelles perspectives pour les achats,

*Cas pratiques : Retours d'expérience, grille de maturité des achats innovants*

- Connaître le champ d'application des procédures et dispositifs liés aux achats innovants
  - Le cadre juridique : art.4 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016,
  - Comment qualifier un achat innovant au sens du code de la commande publique ?
  - Quelle procédure choisir ? partenariat d'innovation, expérimentation, clauses de réexamen, ...
  - Les risques de recours et la notion de faisceau d'indices
- Construire une demande d'information dans le cadre d'un sourcing
  - Le cadre juridique : définition, principes et pré requis,
  - Les risques et opportunités,
  - Les sources d'information achats internes et externes : méthodes, sites Internet et choix des acteurs économiques les plus pertinents pour un besoin précis,
  - La formalisation de la Demande d'Information (DI) : les points clés, le formalisme de l'invitation, le questionnaire fournisseurs la teneur et le déroulement des entretiens.
- Appréhender de nouvelles pratiques achats pour capter de l'innovation.
  - Le profil de l'acheteur 3.0,
  - Le recours à l'Open Innovation et l'interaction avec l'éco système,
  - La mise en place d'une démarche agile : principes généraux et méthodologie,
  - Le management des fournisseurs : importance du suivi fournisseur, démarche de progrès continue.